

## CONTRE :

## Messieurs

<i>Blake,</i>	<i>Dorion,</i>	<i>Lajoie,</i>	<i>Moss,</i>
<i>Burpee (Saint-Jean),</i>	<i>Dymond,</i>	<i>Lanthier,</i>	<i>Cakes,</i>
<i>Cartwright,</i>	<i>Forbes,</i>	<i>Macdonald (Glengarry)</i>	<i>Ross (Victoria),</i>
<i>Casgrain,</i>	<i>Fournier,</i>	<i>MacKay (Cap Breton),</i>	<i>Smith (Westmoreland),</i>
<i>Cockburn,</i>	<i>Gill,</i>	<i>Mackenzie (Lambton),</i>	<i>Snider,</i>
<i>Coffin,</i>	<i>Holton,</i>	<i>Mackenzie (Montréal),</i>	<i>Thibaudeau,</i>
<i>De St. Georges,</i>	<i>Killam,</i>	<i>Metcalfe,</i>	<i>Wood, et</i>
<i>De Veber,</i>	<i>Laird,</i>	<i>Mills,</i>	<i>Young.—32</i>

Ainsi, la question est résolue affirmativement.

La Chambre se forme, en conséquence, en le dit comité, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Scriver* fait rapport que le comité a examiné le bill et y a fait un nouvel amendement.

*Ordonné.* Que l'amendement soit maintenant pris en considération.

L'amendement est alors lu pour la première et la seconde fois, et adopté.

*Ordonné.* Que le bill soit lu la troisième fois demain.

*Sept heures et demie, P.M.*

Conformément à la 19<sup>e</sup> règle de cette Chambre les ordres pour bills privés sont appelés.

L'ordre du jour, pour la troisième lecture du bill pour incorporer la compagnie du canal *Huron* et de la vallée de la rivière *Trent*, étant lu,

M. *Blain* propose, secondé par M. *O'Donohoe*, que le bill soit renvoyé de nouveau à un comité général pour être amendé en y ajoutant le proviso suivant :

“ Pourvu toujours que rien de contenu au présent acte ne nuira aucunement aux droits ou privilèges ci-devant accordés à quelque compagnie incorporée pour construire un canal reliant la baie *Georgienne* au lac *Ontario*.”

La Chambre se divise, et la question est résolue négativement.

Le bill est alors lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le bill passe.

*Ordonné.* Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill relatif à la banque d'Épargne des mines d'*Albion*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Scatcherd* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné.* Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le bill passe.

*Ordonné.* Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill pour incorporer la Chambre de commerce de *St. Jean*, province de *Québec*, et après y avoir siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Colby* fait rapport que le comité a examiné le bill et lui a enjoint d'en faire rapport sans amendement.

*Ordonné.* Que le bill soit maintenant lu la troisième fois.

Le bill est, en conséquence, lu la troisième fois.

*Résolu.* Que le bill passe.

*Ordonné.* Que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité sur le bill du Sénat, intitulé : “ Acte à l'effet d'amender l'acte pour incorporer la banque Impériale,” et après y avoir siégé